



SIVOM DE L'EST GESSIEN

PROCES-VERBAL

SIVOM DE L'EST GESSIEN

SEANCE ORDINAIRE DU 21 DECEMBRE 2016

Sous la présidence de Monsieur GIRIAT Max

Etaient présents :

Pour Ferney-Voltaire : Mmes et MM. Guiderdoni, Landreau, Ly, Mouny, Patriarca, Philipps, Raphoz, t'Kint de Roodenbeke, Unal, Vonner

Pour Prévessin-Moëns : Mmes et MM. Barthes, Charillon, Coin, Etcheberry, Grandpré, Imobersteg, Kung, Martin

Pour Ornex : Mmes et MM. Delavenne, Ganne, Giriat, Obez, Roch

Secrétaire de séance : M. Jean-François Obez
assisté de Fara Randimbisoa

Etait présente : Anissa Tabet

Etait invité et présent : --

Etaient absents excusés : M. Frammery, représenté par M. Barthes
M. Wunsch-Vincent, remplacé par Mme Kung
M. De Lavernette

Etaient absents : --

ORDRE DU JOUR

- 1) Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- 2) Approbation du procès-verbal de la séance du 23 novembre 2016
- 3) Installation d'un nouveau délégué de la commune de Prévessin-Moëns
- 4) Travaux d'aménagement des nouveaux bureaux du SIVOM : plan de financement prévisionnel
- 5) Vente de mobiliers scolaires
- 6) Charte pour le subventionnement des associations sportives
- 7) Contrat d'évaluation en milieu du travail
- 8) Planning des exécutifs et comités syndicaux du SIVOM pour le 1^{er} semestre 2017
- 9) Divers

La réunion ordinaire du Comité Syndical du SIVOM de l'Est Gessien du 21 décembre 2016 a eu lieu à la mairie de Ferney-Voltaire à 18H30, sous la présidence de Monsieur Max GIRIAT, président du SIVOM.

Point 1 – Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Monsieur JF OBEZ est désigné secrétaire de séance.

Point 2 – Approbation du procès-verbal de la séance du 23 novembre 2016

E t'Kint de Roodenbeke explique qu'il a apporté quelques modifications de forme du procès-verbal. L'assemblée approuve à l'unanimité le procès-verbal du 23 novembre 2016.

Point 3 – Installation d'un nouveau délégué de la commune de Prévessin-Moëns

Suite à la démission de Laure Ansellem, déléguée de la commune de Prévessin-Moëns, l'assemblée procède à l'installation du nouveau délégué de la commune, Séverine RALL qui sera également membre de la commission sport.

Point 4 – Travaux d'aménagement des nouveaux bureaux du SIVOM : plan de financement prévisionnel

Le président rappelle que, par délibérations du 24/06/2016 et du 28/11/2016, le comité syndical a approuvé l'acquisition de nouveaux locaux pour les bureaux du SIVOM et l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour leur aménagement, et autorise le président à rechercher les financements.

Afin de permettre de constituer des dossiers de demande de subvention, le président propose au comité syndical d'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération :

Plan de financement prévisionnel projet nouveaux bureaux					
Coûts	Montant HT	en %	Sources	Montant HT	en %
Acquisition surface	70 000,00 €	23,4%	Fonds propres	262 364,64 €	76,2%
Maîtrise d'œuvre	21 997,20 €	7,4%	DETR	41 000,00 €	11,9%
CT + CSPS (0,4% ct travaux x 2)	1 640,00 €	0,5%	Conseil général	41 000,00 €	11,9%
Travaux (estimation APD)	205 000,00 €	68,6%			
TOTAL HT	298 637,20 €				
TVA (20%) - Hors terrain	45 727,44 €				
Total TTC	344 364,64 €		Total	344 364,64 €	

D Raphoz précise que bien qu'il y ait un intérêt évident pour de nouveaux bureaux, les incidents relatifs à la CCPG et sa perte de délégation ne sont pas sans conséquences sur le fonctionnement de la commune de Ferney-Voltaire avec le SIVOM.

D Raphoz reconnaît que même s'il éprouve des difficultés à travailler avec certaines personnes, le SIVOM reste un bel outil au service des intérêts de villes qui grandissent pour un développement commun.

M Gariat propose de reporter ce point au prochain comité.

A Charillon valide l'idée que les opportunités et enjeux de conurbation justifient l'organisation de séminaires pour envisager un projet commun et rappelle que le choix du président de la CCPG ne doit pas enfermer le SIVOM dans des discussions négatives mais au contraire profiter de cette occasion pour envisager l'avenir. A Charillon rappelle qu'en tant que maire de Prévessin-Moëns, elle a confiance dans les enjeux et capacité à travailler ensemble sur des thématiques constructives et sans tabou.

JF Obez, Maire d'Ornex, se dit favorable pour lancer la conurbation en 2017.

W Delavenne rappelle que ce projet permettra d'améliorer les conditions de travail des équipes.

PM Philips souhaite que l'équipement informatique soit adapté à cette occasion.

Le comité approuve à l'unanimité le plan de financement prévisionnel.

Point 5 – Vente de mobiliers scolaires

Le président propose, suite au remplacement du mobilier de classes de l'école élémentaire (tables et chaises), qu'il soit autorisé à vendre (aliéner de gré à gré) les biens inutilisés estimés à moins de 4600€ dans le respect de la procédure réglementaire :

- sortir les biens de l'inventaire physique et comptable du SIVOM,
- déterminer le prestataire chargé d'accompagner la collectivité pour la vente des biens.

A la demande d'E t'Kint de Roodenbeke, il est précisé que ce sera une première.

Le comité approuve à l'unanimité la vente du mobilier scolaire.

Point 7 – Contrat d'évaluation en milieu de travail

Suite à la demande de mise en situation en milieu professionnel d'un demandeur d'emploi en projet de reconversion professionnelle, le président demande l'autorisation de signer la convention avec le pôle emploi pour un stage de 2 à 3 semaines à l'école maternelle, sur une mission d'ATSEM. Pour ce faire, le pôle emploi peut verser une allocation à la structure d'accueil. Le président précise qu'il n'y a aucun coût pour la collectivité.

Le comité approuve à l'unanimité la signature de la convention.

Arrivée de JL Guiderdoni

Point 6 – Charte pour le subventionnement des associations sportives

JF Patriarca se retire des débats et du vote.

JL Guiderdoni explique que devant l'augmentation du nombre d'associations sur le territoire, avec la volonté d'adapter les modalités d'attribution des subventions aux enjeux du territoire, tout en ayant une maîtrise de la dépense publique, la commission sport, réunie les 24 et 30 novembre derniers, propose d'approuver une charte déterminant les objectifs recherchés dans le cadre des subventionnements aux associations sportives. Ces objectifs déterminent les critères qui seront par ailleurs appliqués.

Méthodologie de travail suivie par la commission sport:

- 1- Etablissement d'une *charte* proposée à la validation du comité syndical qui liste les objectifs recherchés par l'attribution des subventions (réunion du 24.11.2016)
- 2- *Note comparative* des critères actuels et proposition selon les objectifs (réunion du 24 et 30 .11.2016)
- 3- Etablissement du formulaire de demande de subvention

Les associations seront invitées à déposer leurs demandes de subvention au 15 janvier 2017.
 PM Philipps demande de préciser que les associations doivent faire figurer dans leurs outils de communications le soutien apporté par le SIVOM.

L'assemblée débat sur l'équilibre entre le soutien des associations locales et la représentation de la collectivité à l'extérieur. D Raphoz rappelle les enjeux du territoire et le besoin en structures sportives.

L'assemblée approuve la charte sur le subventionnement des associations sportives.

Point 8 – Proposition de planning des exécutifs et comités syndicaux du premier semestre 2017

<u>Exécutif</u>	<u>Comité syndical</u>
Mercredi 4 janvier – 18h30	Mercredi 18 janvier – 19H00 – Prévessin-Moens DOB
Mercredi 1 février – 18h30	Mercredi 22 février – 18h30 – Ornex vote CA et budget
Mercredi 1 mars – 18h30	Mercredi 15 mars – 18h30 – Ferney-Voltaire
Mercredi 5 avril -18h30	Mercredi 19 avril – 18h30 – Prévessin-Moens
Mercredi 3 mai – 18h 30	Mercredi 17 mai – 18h30 – Ornex
Mercredi 7juin – 18h 30	Mercredi 21 juin – 18h30 – Ferney-Voltaire

Point 9 – Divers

Relevé des décisions prises par le Président en vertu des délégations reçues par délibération du Comité Syndical et certificats administratifs établis :

<i>Marché de service :</i>	<i>PRESTATAIRE ET MONTANT HT</i>	
Opération gendarmerie : Mission Contrôle technique	DEKRA	14 900.00 €
Opération gendarmerie : Mission Coordonnateur Sécurité Santé	DEKRA	10 221.50 €
Mission contrôle annuel mur escalade	SCMS EUROP	1 575.00€
<i>Marché de travaux :</i>		
<i>Marché de fourniture</i>		

 L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le secrétaire de séance,
 Jean-François OBEZ

Le Président de séance,
 Max Giriat